

HYGIENE EN MATERNITE

L'optimisation de bonnes pratiques d'hygiène en maternité permet de favoriser la survie, la santé et les performances de croissance des porcelets ainsi que les performances de reproduction des truies.

Avant l'entrée des truies en maternité

Avant l'entrée en maternité des truies, il est recommandé de :

- **Laver et déparasiter les truies.**
- Veiller à ne pas utiliser de l'eau froide en hiver.

Cette pratique permet d'**introduire des animaux propres dans une salle propre**, de diminuer la pression d'infection en maternité et de réduire les risques de transmission d'agents pathogènes des truies vers leurs porcelets à la naissance.

Préparation des salles et hygiène lors des mises-bas

- Avant les mises-bas, **des tapis ou des cartons jetables** doivent être installés derrière la truie et de part et d'autre, recouverts d'un asséchant (poudre, copeaux, papier) et sous un radiant. Ces tapis permettent de constituer une zone de confort thermique pour les porcelets afin d'accélérer leur réchauffement. L'objectif est qu'ils aillent rapidement à la tétine pour ingérer un maximum de colostrum. Leur santé voire leur survie dépend de la **prise colostrale**.
 - **Racler les déjections** derrière les truies **au moins deux fois par jour** dans les premiers jours qui précèdent et suivent la mise-bas car les déjections contribuent à souiller la case et peuvent contaminer les porcelets.
 - Continuer à racler fréquemment les déjections dans la période après la mise-bas (**au moins une fois par jour**) pour éviter que les porcelets ne se contaminent avec les matières fécales.
 - Pendant les mises-bas, des fouilles utérines sont réalisées uniquement pour permettre d'extraire des porcelets bloqués et/ou de vérifier la dilation du col.
 - Ces fouilles doivent être réalisées en portant **un gant à usage unique par fouille avec du gel antiseptique**.
 - Les gants de fouilles doivent être disposés à proximité de la maternité à l'abri de la poussière.
 - Une fois une fouille réalisée, la truie concernée doit être attentivement surveillée en contrôlant sa température, son appétit, les tétés... Il est déconseillé de répéter des fouilles car elles augmentent le risque d'infection uro-génital.
- Noter sur la fiche truie toutes les anomalies et interventions qui se sont déroulées pendant et après la mise-bas** afin de bien prendre en charge la phase de lactation et de gérer au mieux la carrière de la truie.



BIOSECURITE INTERNE

Soins des porcelets

Les mêmes personnes dédiées aux soins en maternité veilleront à **se laver les mains** ou à **porter des gants jetables** systématiquement avant de commencer les soins aux porcelets.

Les soins des porcelets doivent être réalisés dans les conditions suivantes :

- Dans un **environnement chaud** (sous lampe), de préférence en dehors de la salle de maternité afin d'éviter de déranger les mises-bas en cours et les tétés, et dans des conditions d'hygiène permettant de **préserver la protection sanitaire des porcelets** tout en facilitant le travail des opérateurs.
- Les opérateurs devront faire attention aux cases avec des porcelets à problème (toux, diarrhées...) qui seront gérées **en dernier**.
- **La coupe du cordon** ombilical doit être réalisée dans les **2-3 heures** qui suivent la naissance lors du séchage des porcelets.
 - La coupe du cordon permet de **limiter les entrées de germes** par le cordon et les risques d'hémorragies et d'hernie ombilicale.
 - Les cordons doivent être ligaturés ou cautérisés à 5 cm du nombril en utilisant une **pince coupante propre et désinfectée**. Il faut ensuite **désinfecter le cordon coupé** en le trempant dans une solution antiseptique.
 - L'opérateur devra utiliser une pince propre et désinfectée entre chaque porcelet, c'est pourquoi il est recommandé d'avoir du **matériel en double** en alternant coupe du cordon et trempage de la pince dans une solution désinfectante.
- L'injection de fer doit être réalisée avec une aiguille par portée et une seringue propre et désinfectée entre chaque bande (sauf si distribution par voie orale).
- **L'épointage des dents** et la **coupe partielle de la queue** ne sont pas des actes anodins vis-à-vis de la préservation de l'intégrité des animaux et ne **doivent pas être des pratiques systématiques** selon la réglementation européenne sur le bien-être animal. Ces pratiques doivent donc être justifiées.
- L'épointage des dents peut être réalisé pour éviter des **mamelles abîmées, des tétés douloureuses, des truies nerveuses pendant la lactation ou des porcelets se blessant entre eux**.
 - L'épointage des dents doit être fait **dans les 7 jours après la naissance** et en utilisant une **meuleuse électrique** (la pince est à éviter car elle peut engendrer des saignements, des dents fendues ou cassées). Au-delà de 7 jours d'âge, l'épointage des dents relève d'un acte vétérinaire.
- La coupe partielle de la queue peut être justifiée s'il y a des problèmes récurrents de **cannibalisme** en engraissement et qu'aucune autre solution n'a été efficace pour prévenir ou diminuer le phénomène.
 - Si la caudectomie est réalisée **avant 7 jours d'âge** par l'éleveur, celui-ci doit utiliser **un coupe queue à lame chauffante** (électrique ou gaz) pour cautériser les vaisseaux sanguins. Au-delà de 7 jours d'âge, l'opération doit être réalisée par un vétérinaire. **Il ne faut pas couper entièrement la queue**.
 - Il est conseillé de **positionner la lame chaude sous la queue et à sa base** pour une cautérisation efficace. Si la cautérisation est mal faite cela peut engendrer des saignements et une plaie à vif offrant une voie d'entrée pour les germes.
 - **Désinfecter la plaie** en pulvérisant un antiseptique non irritant sur le moignon pour faciliter la cicatrisation.
- Dans les élevages où la castration des porcelets est pratiquée, l'éleveur doit la réaliser avant 7 jours d'âge et avec un analgésique. Au-delà de 7 jours d'âge, la castration doit être réalisée par un vétérinaire avec analgésie et anesthésie.
 - Le matériel utilisé doit être **désinfecté** après chaque castration. Il convient de changer régulièrement la lame du scalpel (au minimum **toutes les deux portées**). A défaut, la partie tranchante s'émousse ce qui provoque une incision plus douloureuse pour le porcelet et une plus lente cicatrisation.
 - Il est recommandé d'utiliser deux scalpels, trempant alternativement dans une solution désinfectante après utilisation sur un porcelet.
 - **La plaie de castration doit être désinfectée** pour éviter les risques d'infection.

